



L'usage des calculatrices et du téléphone est strictement interdit.

Envisage-t-on [...] les rapports entre l'homme et les autres animaux, on aboutit à la même constatation : les animaux domestiques sont d'un naturel meilleur que les animaux sauvages, et il est toujours plus expédient pour eux d'être gouvernés par l'homme, car leur conservation se trouve ainsi assurée. [...] C'est nécessairement la même règle qu'il convient d'appliquer à l'ensemble de l'espèce humaine ; par suite quand les hommes diffèrent entre eux autant qu'une âme diffère d'un corps et un homme d'une brute (et cette condition inférieure est celle de ceux chez qui tout travail consiste dans l'emploi de la force corporelle, et c'est d'ailleurs le meilleur parti qu'on peut tirer d'eux), ceux-là sont par nature des esclaves pour qui il est préférable de subir l'autorité d'un maître, si l'on en croit les exemples que nous avons cités plus haut. Est, en effet, esclave par nature celui qui est apte à être la chose d'un autre (et c'est pourquoi il l'est en fait), et qui a la raison en partage dans la mesure seulement où elle est impliquée dans la sensation, mais sans la posséder pleinement ; car les animaux autres que l'homme ne sont pas capables de participer à cette forme sensitive de la raison, mais ils obéissent passivement à leurs impressions. Et effectivement, l'usage que nous faisons des esclaves ne s'écarte que peu de l'usage que nous faisons des animaux : le secours que nous attendons de la force corporelle pour la satisfaction de nos besoins indispensables provient indifféremment des uns et des autres, aussi bien des esclaves que des animaux domestiques.

Aristote, La Politique, livre I, ch. 5, traduction J. Tricot, Paris, Vrin, p 40-41

1. Présentez brièvement le texte.
2. Quel est le thème du texte ?
3. Quelle est la thèse défendue par l'auteur ?
4. Sur quels arguments l'auteur s'appuie-t-il pour justifier sa thèse ?
5. Êtes-vous d'accord avec la thèse de l'auteur ? Justifiez votre réponse.
6. Expliquez :
 - a) « Est, en effet, esclave par nature celui qui est apte à être la chose d'un autre ».
 - b) « les animaux autres que l'homme ne sont pas capables de participer à cette forme sensitive de la raison ».